

RESTAURATION

Tarifs

Demi-pension 4 jours par semaine : LUNDI –MARDI –JEUDI -VENDREDI

Prix du repas : **2.90 €**, application du forfait trimestriel.

L'élève externe peut déjeuner occasionnellement au collège,

Prix du ticket-repas : **3.95 €**

Chaque élève déjeunant au collège doit posséder une carte lui permettant l'accès au service de restauration. Prix de la carte : 4 €. Cette carte restera la propriété de votre enfant pour **toute la durée de sa scolarité** au collège.

Facturation au trimestre :

- Septembre - décembre
- Janvier – Mars
- Avril – Juillet

Application du forfait : tout repas non pris est facturé, sauf absence pour maladie (+4 jours consécutifs) ou autres situations prévues au règlement intérieur du collège.

*Simulation Janvier – mars 2017 : (43 jours * 2.90 €) = 124.70 €*

Payable :

* Par prélèvement automatique –*Uniquement pour les élèves non boursiers*- Trois prélèvements par trimestre, Exemple : janvier -> 50.00 € ; février-> 50.00 € et mars -> règlement du solde (24.70 €).

Document à compléter dans le dossier d'inscription + RIB ;

* Par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable du collège KERZOUAR, déposé à l'intendance du collège ;

* Par espèces directement à l'intendance du collège.